



Canadian Statistical Sciences Institute  
Institut canadien des sciences statistiques

Simon Fraser University  
8888 University Drive  
Burnaby BC Canada V5A 1S6

[canssi.ca](http://canssi.ca) | [incass.ca](http://incass.ca)

Révisé le 22 août 2023

## **BOURSES POSTDOCTORALES DISTINGUÉES DE L'INCASS (BPDI) DESCRIPTION DU PROGRAMME | 2023**

L'objectif primordial du programme BPDI est de fournir une expérience de formation complète centrée sur les sciences statistiques pour préparer les boursiers postdoctoraux à réussir dans une variété de carrières. Tous les aspects de la proposition seront jugés dans cette optique.

Le processus de candidature/sélection du programme comprend deux étapes :

- À l'étape 1, les **membres du corps professoral** sont invités à soumettre des propositions comprenant :
  - Un projet de recherche soutenu par un partenariat de co-mentorat entre deux chercheurs d'institutions différentes ;
  - Une interaction/collaboration significative avec un chercheur/organisation/groupe directement liée aux expériences, aux données et à l'application ;
  - Une expérience substantielle en enseignement/mentorat afin de développer des compétences en communication et en mentorat.
- À l'étape 2, les **candidats titulaires d'un doctorat récent** en statistique, biostatistique, sciences actuarielles ou science des données sont invités à soumettre une candidature comprenant un classement de leurs projets préférés.

Les propositions de la première étape n'incluent aucune information sur des boursiers potentiels spécifiques.

### **Superviseur, co-superviseur et (éventuellement) mentor**

Le superviseur sera normalement un professeur agrégé ou un professeur titulaire en statistique ou en biostatistique dans une université canadienne ayant de l'expérience dans la supervision d'étudiants au doctorat et de stagiaires

postdoctoraux. Le co-superviseur sera employé dans un établissement canadien. Dans le cas où le codirecteur n'est pas dans une université, une description justifiant l'arrangement proposé et décrivant la capacité du codirecteur à diriger les recherches d'un stagiaire postdoctoral est requise.

Les superviseurs ou co-superviseurs actuels des boursiers postdoctoraux distingués de l'INCASS ne sont pas admissibles.

Les superviseurs et co-superviseurs ne peuvent être inscrits que sur un seul projet.

**Remarque :** Le superviseur et le co-superviseur peuvent tous deux être des professeurs adjoints, à condition qu'un collègue plus expérimenté (c'est-à-dire quelqu'un en statistique ou en biostatistique dans une université canadienne au niveau de professeur agrégé ou de professeur titulaire) soit inclus comme mentor du projet. Le plan de mentorat du boursier postdoctoral devrait inclure des plans sur la façon dont le collègue plus expérimenté sera intégré au projet.

## **Projet de recherche**

Le projet de recherche se situera dans le domaine des statistiques et de la science des données inférentielles et pourra être financé par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG, voir [science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h\\_FEE7261A.html?OpenDocument#NSERC1](http://science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_FEE7261A.html?OpenDocument#NSERC1)). Des progrès nouveaux et substantiels devraient être réalisables dans les délais de la bourse postdoctorale. Les rôles du superviseur et du co-superviseur doivent être clairement définis, ainsi que la façon dont ils interagiront entre eux et avec le boursier postdoctoral.

Si un superviseur ou un co-superviseur détient une subvention à la découverte du CRSNG dans le même domaine, une description du lien entre le projet postdoctoral et la subvention à la découverte doit être incluse dans la demande.

## **Expérience interdisciplinaire/appliquée**

Le stage postdoctoral comprendra une interaction significative avec un chercheur, une organisation ou un groupe directement lié aux expériences, aux données et à l'application. Alternativement, une collaboration interdisciplinaire méthodologique pourrait remplacer cela. L'expérience proposée contribuera à la formation globale du boursier postdoctoral et cadrera bien avec la recherche statistique proposée pour le projet. Les options peuvent inclure d'avoir un co-superviseur d'une autre discipline. L'INCASS peut être en mesure de faciliter des opportunités telles qu'une

nomination à Statistique Canada. Les professeurs intéressés par une telle opportunité doivent contacter les directeurs avant de préparer la proposition.

## **Enseignement/formation/éducation**

Les activités d'enseignement/d'éducation/de communication devraient fournir au boursier postdoctoral l'occasion d'acquérir d'importantes compétences en enseignement et en mentorat. La quantité d'activité doit être l'équivalent de l'enseignement d'un à deux cours d'un semestre et de trois crédits sur deux ans, mais il existe une flexibilité considérable dans les activités qui pourraient être prises en compte pour cela. Les exemples comprennent :

- Enseignement d'un cours d'un semestre de trois crédits à chaque année du programme ;
- Participer à un programme de formation d'été parrainé par l'INCASS ;
- Encadrement d'équipes d'étudiants de premier cycle ou de cycles supérieurs dans des études axées sur des projets, par exemple, un concours d'études de cas SSC ou une activité estivale de l'Institut de science des données ;
- Co-enseignement avec une équipe impliquée dans le développement ou l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes, telles que les classes inversées ou la pédagogie par études de cas.

## **Programme de mentorat**

Le boursier postdoctoral sera impliqué dans un large éventail d'activités. Une partie importante de la proposition consiste à indiquer un plan de mentorat pour s'assurer que l'expérience du boursier est précieuse et positive. Le superviseur est ultimement responsable, mais la proposition doit décrire les rôles de tous les mentors. Le plan doit traiter :

- Développement des compétences et des activités intellectuelles s'inscrivant dans un projet professionnel à long terme ;
- Développement professionnel et préparation de carrière ;
- Développement des compétences de réseautage, de collaboration et de partenariat ;
- Compétences linguistiques et de communication ;

- L'environnement et les opportunités d'enrichir l'expérience du stage postdoctoral dans les institutions d'accueil.

## Informations budgétaires

- Salaire de 70 000 \$ par an plus avantages sociaux (~ 14 875 \$).
- La subvention de l'INCASS sera complétée par les contributions suivantes :
  - Les établissements d'accueil (départements, collèges et/ou universités) contribueront entre 8 000 \$ et 16 000 \$ en salaire total sur les deux ans pour le volet enseignement.
  - Le superviseur, le co-superviseur et les partenaires interdisciplinaires contribueront de 1 à 4 mois de salaire plus les avantages sociaux au total sur deux ans.
  - Soutien à la recherche de 3 000 \$ par année (pour ordinateur, déplacements, fournitures, etc.) fourni par le superviseur, le co-superviseur ou leurs établissements.
  - Un budget pour la bourse postdoctorale détaillant toutes les sources de financement doit être présenté sous forme de tableau, comme ci-dessous.

	<i>Year 1</i>	<i>Year 2</i>
<b><u>Salary by Source</u></b>		
<i>CANSS<sup>a</sup></i>		
<i>Investigator #1 Funds<sup>b</sup></i>		
<i>Investigator #2 Funds</i>		
<b><i>Total base salary*</i></b>		
<b><u>Teaching Salary<sup>c</sup></u></b>		
<i>Institution #1</i>		
<i>Institution #2</i>		
<b><u>Other contributions to Salary</u></b>		
<i>Source</i>		
<b><i>Total salary (total base+teaching+other)<sup>d</sup></i></b>	<b>\$70,000</b>	<b>\$70,000</b>
<b><u>Other Contributions by Source</u></b>		
<i>Supervisor's research fund – Travel, equipment, supplies</i>	<i>\$3,000</i>	<i>\$3,000</i>

\* Le coût des prestations obligatoires à l'Établissement no 1 sera d'environ xxx \$ par année. L'INCASS contribuera un montant proportionnel de xxx \$ chaque année et le reste proviendra des fonds de recherche des superviseurs. (Le montant des prestations doit être celui utilisé par l'établissement d'origine.)

<sup>a</sup>La contribution de l'INCASS sera de 54 000 \$ à 62 000 \$ + prestations par année.

<sup>b</sup>Le superviseur, le co-superviseur et les partenaires interdisciplinaires contribueront de 1 à 4 mois de salaire plus les avantages sociaux sur deux ans.

<sup>c</sup>Le salaire d'enseignement est le montant que le stagiaire postdoctoral gagnera en enseignant (8 000 \$ à 16 000 \$).

<sup>d</sup>Le salaire total (base totale + salaire de session + autres contributions) doit totaliser 70 000 \$.